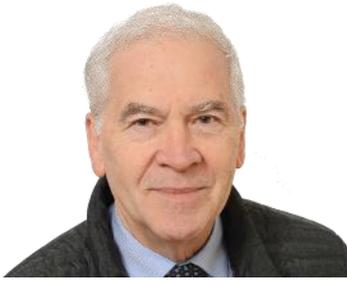




Bulletin municipal Belloy-en-France

Juin 2022





EDITORIAL

Comme chaque veille estivale, faisons ensemble un point info sur les projets communaux arrêtés au budget primitif de mars dernier.

En ce qui concerne la **fiscalité communale 2022**, celle-ci **reste stable, identique** aux années précédentes, **sans augmentation** des taux. Pour l'exercice de ce budget, l'excédant de fonctionnement dégagé depuis 2021, devrait pallier les prévisions de **forte augmentation** annoncées du coût du **gaz** et de l'**électricité**, déjà supporté par chaque foyer depuis le conflit ukrainien de février ainsi que l'augmentation du point d'indice de rémunération de la fonction publique en juillet prochain et bloqué depuis plusieurs années. Quant à l'annonce d'une possible diminution de la CVAE, un impôt de production, dû par les entreprises au profit du bloc communal, nous sommes encore dans l'attente d'une éventuelle décision d'état.

Aussi, l'apport de **nouvelles ressources fiscales** communales, prévues avec l'inauguration du **poste source ENEDIS**, sur la zone d'activité de la gare et des briqueteries, pour une mise en service en juillet, devrait bien surcompenser le potentiel déficit de rentrée de recette CVAE Belloysienne.

C'est un projet initié avec ENEDIS pour 17 millions d'euros et RTE pour 7 millions depuis 2014 qui se concrétise cette année après plus de 56 mois de travaux, COVID oblige. Il **sécurisera** la distribution électrique pour **16 communes** de l'Est du département du Val d'Oise. Nous sommes heureux de son aboutissement après 8 ans de préparation, comme par ailleurs nous le sommes pour le quasi achèvement de la zone de l'Orme communautaire que nous avons aussi initié depuis 2004, en tant que président de Carnelle Pays de France. Deux zones d'activités essentielles à l'existence de petits bassins d'emplois locaux, à même d'abonder en ressources budgétaires diversifiées, les investissements de nos territoires respectifs.

Dans le domaine **scolaire**, outre aux petits travaux d'entretien estivaux, en juillet, il est programmé la **réfection du dallage** d'une troisième **salle de classe élémentaire** et la création d'une **salle des maîtres** par

l'aménagement de l'appartement du rez-de-chaussée du bâtiment scolaire Albert Boucher.

Enfin pour le second trimestre, est prévu pour les parents volontaires, un nouveau **portail famille** de réservation-paiement en ligne, progressivement mis en place jusqu'en 2023, pour faciliter les inscriptions et règlements en restauration et garderie périscolaire outre aux autres dispositions déjà en place, chèque, règlement automatique ou numéraire.

En matière d'urbanisme : rue des Carreaux, les constructions en cours du **Clos Serena**, en dépit d'un fort retard Covid, sont enfin en cours de livraison et en front de village coté Villiers le Sec, le **Clos de la Couture** pavillonnaire est déjà bien avancé. A terme, ils contribueront à assurer la pérennité de nos effectifs scolaires sans risquer de fermetures.

Quant au **cahier de recommandations architecturales** joint à la distribution du bulletin, il a été établi, avec le concours du **PNR**, pour marquer la signature de notre adhésion au parc, prévue de longue date. Il est destiné à nous/vous accompagner dans tous projets afin que notre commune conserve la diversité et la qualité de son paysage bâti.

En ce qui concerne le centre ville, le **réaménagement du CD85** en traversée de ville avec le département est en cours. Il a été mis à l'étude depuis 2018 pour un cout de 900 000 euros dont 90 000 à charge communale. Il est réalisé en 4 phases. La première, rue de la Croix st Georges et la seconde d'extension de la place du Souvenir sont déjà bien avancées. Les deux dernières des rues Mirville et Général Leclerc auront lieu cet été pour un achèvement de travaux à l'automne.

Gageons que cette belle rénovation du centre ville, avec bordure grès, entrées charretières pavées, béton désactivé sur trottoirs élargis, ralentisseurs, alternats sécurisent au mieux la vitesse du fort trafic de passage aux heures de pointe en matinée/soirée. Cela améliorera la **circulation piétonnière poussettes** et **PMR** sur cet axe en maillage direct avec les sentes et ruelles déjà existantes en circulation douce qui desservent tous

les équipements publics de centre ville.

Pour renforcer la **sécurité** en **centre ville**, comme dans les écarts, au **Beau Jay** et à la **Gare** il a été renouvelé en juin une convention de **police pluricommunale** passé avec Viarmes et 8 autres communes qui permet de mieux assurer celle-ci, au-delà des heures ouvrables de nos policiers respectifs, en complément de la gendarmerie, en particulier la nuit, les week-end et vacances au bénéfice de tous.

Quant au monde **associatif belloysien** : nous saluons particulièrement sa forte mobilisation lors des **collectes humanitaires** pour l'**Ukraine**. En 2022 il renaît et se rattrape avec **nombre de manifestations**, pour le plus grand plaisir de tous nos concitoyens, bénévoles ou adhérents. Citons entre autre : avec le **BEF**, la pleine réussite de la fête patronale de la Saint Georges, la première Luzarchoise (une course de 10 km entre Luzarches – Belloy – Epinay- Champplâtreux) , avec le **COTAB** une belle Marche Gourmande , piétons- vélos VTT de plus de 130 participants, avec le **CCMB** la célébration de titre de Champion benjamin Ile-de-France, la quatrième place au Paris-Roubaix amateurs et nous attendons beaucoup d'une belloysienne au prochain championnat du monde de **karaté WUKF** à Miami. Le calendrier de toutes les manifestations culturelles et sportives se trouve en dernière page et sur les sites internet de la commune et de MyMairie. Sont insérés aussi avec ce bulletin des **QR code**, à flasher pour des compléments d'infos en différents domaines tels que poste source ENEDIS, avancement de travaux CD85, centre TRI-OR et d'autres à venir.

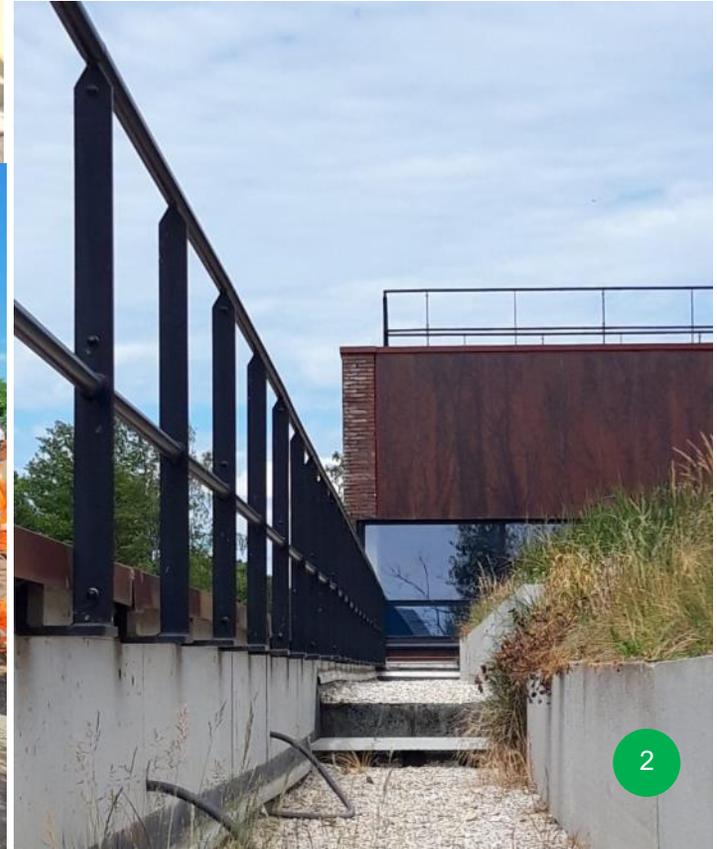
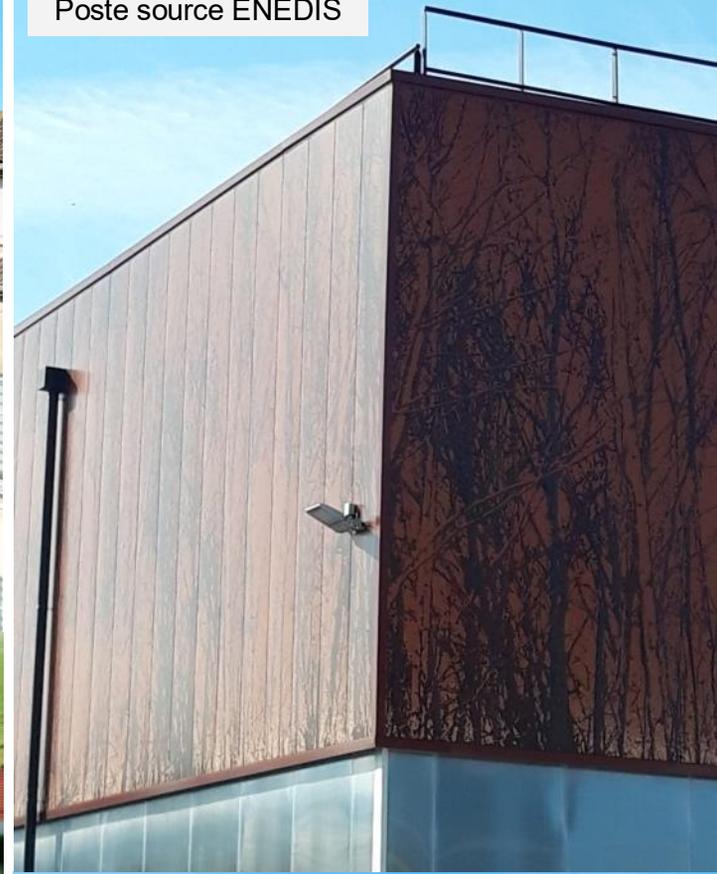
Nous rappelons aux parents qu'il est grand temps d'inscrire leurs enfants, de 4 à 12 ans au centre de loisirs intercommunal de l'**ACELVEC** à Saint-Martin et pour ceux de 11 à 17 ans, de prendre contact avec l'**Adosociety** en Mairie de Belloy et que pour tous, l'**Abbaye de Royaumont** ouvre ses portes aux familles pour nombre de beaux événements dominicaux.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de très bonnes vacances.

Chantier du CD85



Poste source ENEDIS



BUDGET DE LA COMMUNE

RESULTATS 2021 / PREVISIONS 2022

Le compte administratif 2021 conforme au compte de gestion présente à la clôture un résultat positif

La **maîtrise** des coûts de **fonctionnement** permet de dégager un **excédent**, qui sera **réparti** entre le budget **fonctionnement** et pour le budget **investissement 2022 selon les possibilités offertes aux communes à l'issue du plan de relance national**

BUDGET COMMUNE

Fonctionnement
Excédent : 375 538 €

Affectation au budget 2022
Fonctionnement : 375 538 €

Investissement
Excédent : 694 675 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement
Excédent : 123 413 €

Investissement
Excédent : 183 909 €

Les économies effectuées sur les coûts de fonctionnement ainsi que des recettes en hausse (augmentation de la population, nouvelles ressources) contribuent à un résultat positif

2019/2021 –TAUX D'IMPOSITION

	TF Taxe foncière	TFPNB Foncier non bâti	TP (CFE) Taxe foncière entreprise
Belloy – taux 2019	12,78 %	55,52 %	22,05 %
Belloy – taux 2020	12,78 %	55,52 %	22,05 %
Belloy – taux 2021	12,78 %	55,52 %	22,05 %

Par une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, les taux d'impositions 2022 de la commune n'ont pas subi d'augmentation.

BUDGET 2022 : FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Achats	305 500 €	Impôts, taxes	1 297 555 €
Services extérieurs	595 475 €	Produits services	318 300 €
Personnel	963 250 €	Dotations Subventions	279 400 €
Autres charges	406 568 €	Excédent reporté	375 538 €
TOTAL	2 270 793 €	TOTAL	2 270 793 €

Services extérieurs : Télécom, nettoyage des locaux, maintenance...
Autres charges : Caisse écoles, subventions, service incendie...

BUDGET 2022 : INVESTISSEMENT

Budget communal – Principales Dépenses Investissements 2022 :

Equilibré en dépenses et recettes
à : 1 008 464 €

Postes principaux :

CD 85	125 000 €
Parcours santé :	37 000 €
Poste informatique mairie et logiciel police/cimetière :	20 000 €
Remboursement emprunt à court terme	349 567 €
Réaménagement appartement en salle des maîtres:	10 415 €
Parcelles Gommès, Grimler, Moy :	431 100 €
Document urbanisme et cadastre :	35 382 €

La maîtrise des coûts des dépenses de fonctionnement permet de poursuivre notre programme d'investissement, sans augmentation des impôts communaux.

Aline CARON
Rapporteur Commission Finance





Chers Parents,

Une nouvelle année scolaire se termine et celle-ci a encore été chaotique avec l'épidémie de COVID19. Jusqu'au vacances de février, les absences d'élèves, d'enseignements ont engendré des fermetures de classe ainsi que des difficultés dans l'organisation de votre vie familiale et de la vie scolaire de vos enfants. Cependant la vie a repris le dessus et la preuve en est, la tenue de la Kermesse des écoles le 18 juin dernier.

Beaucoup de nouveautés sont mises en place ou en cours de réflexion :

- La suppression du jour de carence pour la cantine lors de l'absence d'un enseignant à partir de la rentrée de septembre 2022.
- Nos enfants de CM2 poursuivant leur aventure scolaire après leurs années Albert Boucher, se sont vu remettre une calcullette pour appréhender au mieux leurs années collège.
- Tous nos Bacheliers Belloysiens se verront mis à l'honneur au deuxième semestre lors d'une cérémonie. Ils se verront remettre un bon d'achat culture/multimédia. Il faudra pour cela s'inscrire auprès de la mairie avant la cérémonie lorsque la date aura été communiquée.
- Le portail famille est en cours d'élaboration et devrait être mis en place pour la rentrée de septembre 2023. Je chercherai certainement quelques familles pour nous aider lors des phases de test afin de faciliter le déploiement.
- Le quotient familial est en cours de réflexion pour la rentrée 2023 aussi.

La loi Egalim prévoyait une mise en place de produits de qualité dans l'alimentation de vos enfants lors de leur fréquentation de la cantine au 1^{er} janvier. Votre commune avait anticipé cette mise en place au 1^{er} septembre 2021 car l'alimentation est un facteur important du développement physique et intellectuel de vos enfants.

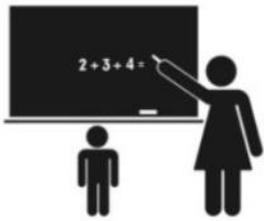
Début juin, vous avez été interrogés sur votre volonté d'aller plus loin dans la démarche écologique de cette loi : Voulez vous bénéficier d'un menu sans viande ? Sachez que votre choix sera personnel et n'engendrera pas de surcout. Nous vous tiendrons au courant de la mise en place qui devrait intervenir pour la rentrée de septembre 2022.

Un dernier mot pour Madame Delmer qui après de longues années d'apprentissages auprès de nos enfants, prend une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons de profiter de cette nouvelle étape auprès de sa famille et amis.

Bonnes vacances à tous et nous vous retrouverons avec plaisir à la rentrée de septembre.

Thibaut SAINTE-BEUVE
Maire-Adjoint aux affaires scolaires





Cette année encore les élèves de **CM2 et de CM1-CM2** ont participé aux « Petits Champions de la Lecture », concours qui vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique.

Bravo aux élèves qui se sont pleinement investis dans ce projet.

Lara et Raphaël lauréats de nos deux classes ont été conviés à la médiathèque de Goussainville pour la finale départementale.

Félicitations à tous les deux !

Isabelle Prevost
Directrice école élémentaire A. Boucher

ACELVEC

(Association des Centres de Loisirs et de Vacances de l'Enfance de Carnelle)

Le centre de loisirs accueille les enfants de notre commune âgés de **4 à 12 ans** tous les mercredis de l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances.

Les journées s'organisent en fonction de l'âge des enfants. Tout au long de l'année, les enfants bénéficient de très nombreuses sorties : bowling, parcs de loisirs, cinéma, etc...

En décembre 2021, les enfants du centre ont assisté à une comédie musicale pour marquer la fin d'année : « le livre de la jungle ».

Pour fêter ses **30 ans**, au mois de Novembre 2022, l'ACELVEC va **s'agrandir**.

Le chantier d'extension du centre de loisirs va débuter fin **juin 2022** et pourrait durer plusieurs mois.

De ce fait, cet été, les enfants seront accueillis à l'école primaire de Saint-Martin-du-Tertre qui se trouve en bas du centre de loisirs. Nous nous excusons, par avance, de la gêne occasionnée.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances !!

Sabine Loréa
Conseillère municipale





LE CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

. **Service de portage de repas à domicile** : Pour permettre le maintien au domicile des personnes en difficultés, le CCAS de Belloy-en-France assure sur la commune le portage de repas à domicile par le traiteur "DELICELY" de Saint-Martin du Tertre. Une participation financière communale est octroyée pour chaque repas livré qui est déduite du prix du repas facturé par le traiteur au bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des personnes isolées et sur avis médical :

- âgées de 65 ans et plus
- ou à partir de 60 ans en cas d'inaptitude au travail
- ou handicapées titulaire d'une carte d'invalidité
- ou temporairement dans l'incapacité de se confectionner un repas

Pour un couple, les deux personnes doivent remplir les conditions.

Toute personne remplissant une des conditions précitées voulant bénéficier de ce service est invitée à se rapprocher du secrétariat de la Mairie - téléphone : 01 30 35 70 14 aux heures d'ouverture de la Mairie.

. **Séniors et numérique** :

Vous rencontrez des difficultés, vous avez besoin d'aide quelle qu'elle soit (déclaration des revenus, recherches et renseignements divers, etc...) le CCAS peut vous accompagner. Les personnes intéressées pour une aide peuvent contacter le secrétariat de la mairie (01.30.35.70.14) pour prendre un rendez-vous auprès de Madame Monique MOREAU, Adjointe au Maire aux affaires sociales qui se tient à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

. **Repas annuel du CCAS** :

En décembre 2021 bien que programmé et organisé, le CCAS a eu le regret d'informer les nombreux inscrits au traditionnel repas de fin d'année que cette journée tant attendue par tous les convives a dû être annulée pour cause COVID suite à un avis de la préfecture, 2 jours avant l'évènement.

Comme chaque année une valisette de produits festifs de Noël est distribuée au domicile de chaque personne âgée de 70 ans et plus par les membres du CCAS et l'amicale des anciens et pour 2021 ce sont 141 valisettes qui ont été remises.

Il est rappelé que tout nouvel habitant de 70 ans et plus est invité à s'inscrire en Mairie pour figurer sur la liste tenue à jour et réactualisée chaque année.

. **L'amicale des Anciens** :

Un lieu de rencontre et d'échange. Facile d'accès, le foyer situé dans le local de l'ancienne cantine scolaire est ouvert tous les jeudis de 14 h à 17 h dans une ambiance conviviale, un accueil chaleureux avec un café ou thé accompagné d'un petit chocolat, ainsi qu'un goûter servi vers 16 heures avec une boisson.

Comme tous les ans, Mary commande des petites bûches de Noël, des galettes en Janvier ainsi que des petits nids pour Pâques à la boulangerie "Au Pain Doré".

La journée "Paëlla" du 3 mars 2022 livrée par un traiteur était réussie comme toujours et à cette occasion un loto a été tiré pour agrémenter la journée.

Pour le 1er Mai, Mary ramasse du muguet pour que chaque participant reparte avec son brin, à la fête des mères une rose est offerte à toutes les mamans présentes au foyer.

Le repas de fin de saison a lieu cette année chez AGO au Mesnil Aubry le 23 juin 2022.

Juillet et Août, le club reste ouvert pour ceux qui ne partent pas en vacances.

Jeux divers : belote, rummikub, rami, triominos, yams et tous autres jeux selon les envies ce ne serait pas possible de rester actifs.

Mary remercie tous les participants au club du Jeudi, sans eux ce ne serait pas possible de rester actifs.

Pour tous renseignements contacter Mary au 06.10.07.33.60

La sortie annuelle du CCAS et l'Amicale des Anciens

La sortie programmée du 27 Avril au 02 Mai 2022 avec hébergement au Grand Hôtel des Bains à Vals les Bains en Ardèche a rencontré un vif succès et s'est déroulée comme à chaque fois dans une ambiance des plus chaleureuses avec de nombreuses visites guidées de sites, de villages et plusieurs excursions sur le plateau ardéchois. Un séjour très enrichissant avec le soleil en accompagnement pendant toute la durée du séjour.



Amicale des Anciens



Sortie en Ardèche



Monique MOREAU, adjointe au Maire aux affaires sociales déléguée auprès du CCAS.

SENTIMENT MITIGÉ ENTRE SATISFACTION ET INQUIÉTUDE

C'est avec un bon quart d'heure de retard que le cortège s'est formé sur la place Sainte-Beuve derrière la voiture du policier municipal pour traverser notre village et se rendre à la place du Souvenir encore épargnée par les travaux du CD 85 pour quelques jours. Derrière les portedrapeaux de l'Union Nationale des Combattants (U. N. C.), les élus municipaux pour certains drapés dans leur écharpe tricolore étaient suivis par une foule assez nombreuse de tous les âges sans compter celles et ceux qui avaient préféré se rendre directement au pied du monument aux morts de notre village. Manifestement, nos concitoyens présents étaient satisfaits de se retrouver et de participer, ensemble, à cette cérémonie du 8 mai en hommage aux soldats morts pour la France après deux ans de « disette » à cause de la pandémie et des mesures par elle engendrées.

Nous avons retrouvé le cérémonial habituel pour ces cérémonies : ouverture du ban, dépôts des gerbes au nom de l'UNC, de notre député **Guillaume VUILLETET** et du conseil municipal, la consigne « Au drapeau » suivie de la montée du drapeau français au mât du monument aux morts, l'appel aux morts, la sonnerie aux morts, une minute de silence avant qu'éclate La Marseillaise dans le ciel bellosien.

A l'invitation du maire, **Daniel MAYOT**, président de la section locale de l'UNC, lut le message de son association nationale. Ce message ne put évidemment pas faire l'impasse sur l'actualité internationale dominée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. « Face aux incertitudes générées par cette situation, ne nous laissons pas impressionner et assumons pleinement notre rôle d'association combattante » affirme le message. Il appelle ainsi à rester « fidèles à la mémoire de nos anciens », serrer « les rangs autour de nos armées, les assurer de notre soutien moral et de notre solidarité », de « contribuer tous (...) au réarmement moral de notre pays car la volonté inébranlable d'un peuple de se défendre jusqu'au sacrifice constitue une force dissuasive primordiale face à toute tentative d'agression ». Et chacun de penser alors à la réaction exemplaire des Ukrainiens.

C'est par l'évocation de ce conflit meurtrier, en Europe, que notre maire, **Raphaël BARBAROSSA**, après les remerciements d'usage aux présents, débuta son intervention en revenant sur l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes le 24 février 2022, le martyr de la ville de Marioupol qui rappelait paradoxalement le siège de Stalingrad par les armées nazies pendant la seconde guerre mondiale, le véritable « cauchemar guerrier » suscité par cette agression. Pour notre maire, cela induit la nécessité d'une véritable politique d'autodéfense de la part de l'Union européenne, « Si vis pacem, para bellum » concluait-il ce chapitre de son intervention.

Notre maire élargit alors son propos sans trouver d'éléments rassurants : les multiples conflits qui, de par le monde, s'éternisent, le covid en Chine et ses conséquences mondiales qui gagnent chaque jour de nouveaux domaines, le risque islamique sur notre territoire, etc. Mais comment de ne pas faire nôtre cette parole de **Pierre ROLINET**, dernier interné du Struthof décédé à 99 ans le 24 avril dernier : « Il ne faut jamais écouter les discours de haine » et ne pas se souvenir du geste de la journaliste **Marina OVSIANNIKOVA** qui fit irruption sur le plateau du journal télévisé russe en brandissant

une pancarte contre la guerre ? N'est-ce pas du même ordre que le message diffusé par Radio Londres pendant la guerre « Radio Paris ment, Radio Paris est allemand » ? Dans cette situation, selon notre maire, une seule conclusion : le caractère indispensable de l'union !

Il lut ensuite à l'assistance le message de **Geneviève DARRIEUSSECQ**, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants qui, après les rappels historiques indispensables notamment sur la bataille de Bir-Hakeim qui vit la « phalange héroïque » « tenir tête aux divisions italiennes et allemandes et, dans un océan de sable, résister à tous les assauts » et sur le rôle du Général De Gaulle qui « permit à la France de rester la France », la ministre appelait à l'unité de la France et des Français et insistait sur le « chemin de l'Europe qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes ».

C'est, selon la tradition, au son de l'hymne européen que le cortège reprit le chemin de la Salle saint Georges où le maire invitait l'assistance à partager, pour la première fois depuis deux ans, le verre de l'Amitié. C'est alors que le soleil perça les nuages dans le ciel de notre village : un message subliminal d'espoir pour l'avenir ?

Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint.



LE CHANTIER DU CD 85 PROGRESSE

Ce chantier, initialement prévu à l'automne 2021, a été lancé par le Conseil départemental fin mars 2022 pour un coût de 900 000 €. Son ampleur et sa durée vont indubitablement avoir - et ont déjà eu - des conséquences dans notre vie quotidienne. Personne n'a sauté de joie à l'idée de devoir traverser Villaines-sous-Bois pour rejoindre la Francilienne (et je ne parle pas de nos amis villainois qui ont eu à subir une augmentation de trafic importante) ou de devoir utiliser des déviations plus ou moins faciles pour se rendre vers nos destinations habituelles. Mais, d'une part, ces travaux sont indispensables pour améliorer la qualité de cet axe de circulation belloisien important et d'autre part, conscient des désagréments provoqués par ce chantier, nous avons fait, faisons et ferons le maximum, en liaison avec les agents du Conseil départemental et les entreprises partie prenante à cette opération, pour en limiter l'impact négatif sur les Belloisiens.

UNE INFORMATION FIABLE A LA POPULATION

En début d'opération, nous avons diffusé un **calendrier prévisionnel** de l'ensemble du chantier de réhabilitation du CD 85 qui nous a été transmis par les entreprises. Malgré les efforts des uns et des autres, ce calendrier a subi et subira encore des adaptations à la réalité du chantier.

Par exemple, des retards ont été pris lors de la première phase du chantier à cause de problèmes d'approvisionnement : des fournitures nécessaires n'étaient plus disponibles chez les fournisseurs habituels et les entreprises ont dû en trouver des nouveaux.

Cela étant, vous devez pouvoir être informés correctement des opérations qui vont vous toucher directement. C'est notre volonté en vous fournissant une informa-

tion la plus fiable possible. Dès que nous connaissons les dates confirmées pour la phase suivante, non seulement nous informons par **distribution « boîtes aux lettres »** les habitants directement impactés mais chacun peut se tenir informé de la progression du chantier sur le **site internet de la mairie** (www.belloy-en-france.fr) ou sur l'**application « Mymairie »** de Belloy-en-France. Malgré notre souci de vous informer le plus tôt possible, nous ne pouvons pas diffuser les dates trop à l'avance et nous devons souvent attendre le dernier moment que les entreprises aient confirmé leur calendrier.

DEVIATIONS PREVUES ET STATIONNEMENT A SURVEILLER

Bien entendu, à chaque phase de ce chantier, correspond un circuit de **déviations** qui sont indiquées par les panneaux routiers conformes à la législation. Nous vous demandons de bien vouloir respecter les aménagements pour laisser les entreprises travailler dans les meilleures conditions possibles et réduire d'autant la durée globale du chantier. De même, il est strictement **impossible de stationner** son automobile sur les rues en travaux. Le maximum est fait pour que les riverains puissent sortir de chez eux avant 8h et y rentrer après 17h (pas d'aller/retour intempestifs pendant la journée si possible) sauf lors du pavage des « bateaux » qui nécessite deux à trois jours de non passage.

Nous restons bien entendu à votre écoute pour vous faciliter cette période un peu délicate et nous espérons que le résultat de ce chantier représentera pour chacun d'entre nous et pour notre village une amélioration à la hauteur de nos attentes.



Pour un complément d'informations vous pouvez flasher ce qrcode:



Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie



INAUGURATION DU POSTE SOURCE QUARTIER DE LA GARE

INAUGURATION DU POSTE SOURCE DE BELLOY-EN-FRANCE

Jeudi 2 juin, le poste source de Belloy-en-France, situé Chemin de Saint Prix (derrière la gare SNCF), a été inauguré officiellement. C'est la fin du long processus commencé en 2014 par le choix du terrain belloysien par ENEDIS.

Qu'est-ce qu'un poste source ?

Élément essentiel du réseau électrique, le poste source fait la jonction entre les réseaux de transport « très haute tension » (400 000 ou 225 000 volts) et de distribution (20 000 volts) en abaissant le niveau de la tension pour assurer la desserte électrique des clients (particuliers, entreprises, collectivités). ENEDIS crée des postes source pour faire face à l'augmentation de la puissance consommée et aux demandes croissantes de raccordement des clients. En France, on compte 2 200 postes sources.

Le poste source de Belloy-en-France

17 millions d'investissement, 3 ans de chantier, 17 communes desservies et 14 000 clients (équivalence de consommation). Telles sont les caractéristiques de cet ouvrage dont la puissance est de 72 mégawatts et qui comporte actuellement deux transformateurs 225 000 volts/20 000 volts avec la possibilité, lorsque cela s'avèrera nécessaire, dans trente ou quarante ans peut-être, d'y implanter un troisième voire un quatrième transformateur. Ce poste a pour objectif de décharger la zone sud-est du Val d'Oise et de contribuer à la sécurisation du triangle Persan-Saint-Witz-Villiers-le-Bel en palliant les contraintes de charges ce qui améliorera la qualité de fourniture en électricité des clients concernés.

Un poste source soucieux de la préservation de l'Environnement

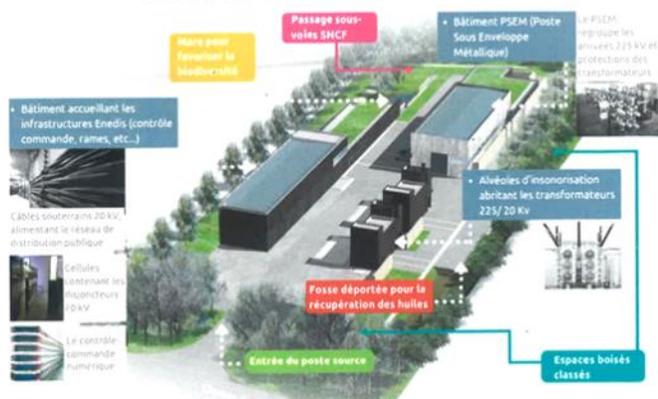
Lors de la cérémonie officielle d'inauguration, les différents orateurs ont présenté cette réalisation aux nombreux élus, représentants des administrations et techniciens présents : **Raphaël BARBAROSSA**, Maire de Belloy-en-France, a été le premier à prendre la parole pour rappeler, après une rapide présentation historique de notre village, l'excellence des relations entre la collectivité d'une part, ENEDIS et RTE (Réseau transport électricité) d'autre part pendant toute la durée de l'opération y compris les travaux annexes le long des routes ou à travers les champs de notre commune. Pour leur part, **Sébastien PIETRE-CAMBACEDES**, Directeur régional Ile de France Ouest d'ENEDIS et **Pierrick TANGUY**, Directeur du centre Ingénierie RTE ont présenté les caractéristiques techniques de ce centre et sa place dans le réseau de distribution électrique dans le Val d'Oise. Tous ont insisté sur les efforts réalisés pour prendre en compte la défense de notre cadre de vie, aussi bien dans la recherche pour mieux insérer visuellement le poste dans son environnement immédiat que dans l'utilisation de processus techniques nouveaux pour économiser l'énergie consommée et diminuer la production de gaz polluants. La visite des installations a ensuite permis aux personnes présentes de constater la réalité de ces efforts.

Une bien belle réalisation qui sera mise sous tension à l'automne 2022 et entrera pleinement « en action » courant 2023.

Jean-Marie BONTEMPS



PLAN DU POSTE SOURCE



Pour plus d'informations vous pouvez flasher ce qrcode:



Vos préoccupations au cœur des actions de Carnelle Pays-de-France

Oui, votre communauté de communes, Carnelle Pays de France, est bien quotidiennement à vos côtés et cherche à apporter des réponses aux questions que vous vous posez. Ne prenons que quelques exemples récents pour illustrer cette volonté.



FORUM POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE : le 14 mai dernier, Carnelle Pays de France a organisé, à Viarmes, un forum avec le Conseil départemental, l'ADIL 95 et SOLIHA sur la rénovation énergétique. Plus de soixante personnes ont participé à cette rencontre qui visait à présenter les dispositifs prévus (**Val d'Oise Rénov'**) pour aider les propriétaires à améliorer le rendement énergétique de leur habitation et, ainsi, réaliser d'importantes économies tout en luttant contre le réchauffement climatique. A aussi été présentée l'expéri-

mentation de la **thermographie** mise en oeuvre par Chaumontel (et que la C3PF compte proposer à toutes les communes intéressées l'hiver prochain) avant que les participants à cette rencontre soient reçus individuellement par les différents partenaires pour aborder leur propre dossier.



JOURNEE COMMUNAUTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT : Chacun se plaît à affirmer que la défense de notre environnement et la lutte contre le changement climatique seront les dossiers les plus importants au cours des prochaines années. Le 21 mai 2022, à Luzarches, la deuxième journée communautaire de l'Environnement a été organisée au domaine de La Motte. De 11h à 17h30, sous un soleil éclatant, une quinzaine de partenaires (dont le PNR Oise Pays de France, Tri-Or, le SIGIDURS, l'office de Tourisme Royaumont Carnelle Pays de France,...) institutionnels, associatifs ou individuels ont sensibilisé les

nombreux visiteurs et notamment les enfants et adolescents à ce double défi qui les attend dans les prochaines années. Vers 16h30, notre président, Patrice ROBIN, a remis les prix du concours organisé pour les jeunes de notre communauté (construction avec des matériaux récupérés d'hôtels à insectes et de nichoirs à oiseaux). Une bien belle journée !



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Son activité se poursuit au service de la population de notre intercommunalité dans des domaines très différents mais complémentaires :

Le centre de vaccination intercommunal de Viarmes a fermé ses portes le 2 avril dernier après avoir pleinement répondu à l'attente de notre population et de nombreux « extérieurs » qui ont trouvé dans ce centre non seulement la possibilité de se faire vacciner à proximité de chez eux mais aussi une grande disponibilité et une empathie évidente de la part des personnes qui le faisaient tourner. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Les permanences du bus social « France Services » se poursuivent avec une grande régularité (un mardi matin sur deux Place Sainte Beuve pour Belloy-en-France). Une nouveauté à noter toutefois : depuis quelques semaines, **la gendarmerie** d'Asnières sur Oise participe dès que son activité lui en laisse la possibilité, à ses permanences du bus social pour être toujours plus proche des préoccupations de nos concitoyens.

Le village juridique, organisé à Seugy le 18 juin, a connu un succès notable et a permis de répondre aux préoccupations de nombreux habitants. Des ateliers dont le caractère ludique ne cachait pas l'intérêt pratique, les deux débats (dont l'un particulièrement prisé sur les successions et les mises sous tutelle), la disponibilité des acteurs présents (juristes, avocats, notaires, gendarmes, etc.) ont permis à notre population de « se frotter » à ce monde qui nous paraît souvent très éloigné et de trouver des réponses aux questions qu'elle se posait.

Forum « Petite enfance et parentalité » prévu le 24 septembre prochain à Maffliers permettra à tous les parents qui s'interrogent sur le comportement de leurs enfants et sur la malaise souvent ressenti par ces jeunes dans le milieu scolaire, d'y réfléchir avec l'aide et la complicité de nombreux spécialistes de la parentalité et de l'enfance. Un rendez-vous à ne pas manquer !



ABBAYE DE ROYAUMONT : Est-il utile de rappeler que l'entrée à l'Abbaye de Royaumont est gratuite pour tous les habitants de la C3PF ? Non seulement, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire communautaire un chef d'œuvre médiéval qui éblouit de nombreux visiteurs mais nous pouvons profiter, chaque di-

manche après-midi, toujours gratuitement, d'un concert, d'un atelier dans les jardins médiévaux, d'une promenade égayée par un conteur ou une conteuse ou d'une autre activité proposée aux adultes et/ou aux jeunes. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Comme le prouvent ces quelques exemples, c'est bien dans tous les domaines de notre vie que Carnelle Pays de France souhaite vous aider. Tous les renseignements complémentaires figurent sur le site informatique ou sur l'application de la C3PF.



Jean-Marie BONTEMPS,
Vice-président de la C3PF



Le 26 mars 2022, symboliquement, les panneaux du « Parc naturel régional Oise Pays de France » implantés aux entrées de notre village ont été découverts par **Patrice MARCHAND**, Président du PNR Oise Pays de France, **Raphaël BARBAROSSA**, Maire de notre village, et **Jean-Marie BONTEMPS**, membre du bureau et représentant de la commune au conseil syndical du PNR. Au cours d'une brève intervention avenue du Gal Leclerc, sous un beau soleil printanier, notre maire a retracé le long processus qui a conduit notre commune à adhérer à la Charte du PNR ; quant à Patrice MARCHAND, il a rappelé toute l'importance de ce PNR et la diversité des actions conduites pour préserver nos paysages, notre cadre de vie et notre environnement, en collaboration avec les régions Hauts de France et Ile de France, les départements de l'Oise et du Val d'Oise.



NOUVELLE FORMULE POUR LE MAGAZINE « SOYONS PARC »

Jusqu'à présent, la magazine du PNR « Soyons Parc » était distribué systématiquement dans toutes les boîtes aux lettres des communes adhérentes. Aussi bien pour préserver notre environnement en diminuant la quantité de papier utilisée inutilement que par souci de bonne gestion des crédits publics, une nouvelle formule a été mise en place.

Si vous appréciez la qualité du magazine et souhaitez continuer à le recevoir de façon régulière, il suffit de vous abonner (totalement **gratuitement**) en allant sur le site internet du PNR et en mettant dans la rubrique « Recherche » : « Soyons Parc » ou bien en flashant le QrCode suivant et en remplissant le formulaire en ligne



BIENTOT CHEZ VOUS : LE CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES « BELLOY EN FRANCE »

Le PNR a rédigé à votre attention un « **cahier de recommandations architecturales** », conçu comme un guide pratique à consulter lorsque vous envisagerez des travaux de construction ou de rénovation. Vous y découvrirez les différents types d'architecture présents dans la commune et les éléments architecturaux qui assurent la qualité du bâti de notre village et qui fondent son identité. Etabli par un architecte du patrimoine, contrôlé et approuvé par l'architecte des Bâtiments de France, ce guide doit et va devenir le livre de chevet de tous ceux qui ont un projet de rénovation ou de construction sur Belloy-en-France.



TRAME NOIRE ET STRATEGIE ECLAIRAGE AU SEIN DES COMMUNES DU PNR OISE PAYS DE FRANCE

L'un des sujets actuellement en réflexion au sein des groupes de travail du PNR est celui de la politique d'**éclairage public** et de la **trame noire** comme outil territorial de

limitation de la pollution lumineuse (c'est également un sujet à l'ordre du jour de la commission « Environnement » de la C3PF).

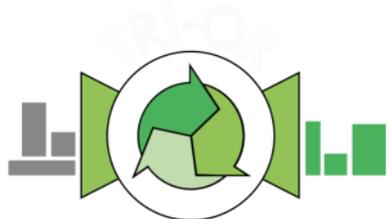
Pour limiter les impacts écologiques, énergétiques et économiques de l'éclairage public, trois axes indissociables selon le PNR : **limiter dans l'espace** l'éclairage artificiel, **limiter dans le temps** l'éclairage artificiel, **adapter et renouveler le matériel** existant. Cette hiérarchie permet de répondre à des enjeux de sobriété avant même de rechercher l'efficacité énergétique.

L'objectif d'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h est inscrit dans la Charte du Parc pour l'ensemble du territoire du Parc en 2028 (il est aussi dans le programme de la majorité municipale élue à Belloy en 2020). Pour atteindre cet objectif, il

convient d'une part de poursuivre l'**accompagnement des collectivités** et la **sensibilisation du grand public** pour la mise en place, la compréhension et l'acceptation de l'extinction en cœur de nuit et, d'autre part, de mettre en place une **éco-conditionnalité des aides** du PNR en faveur de la pratique de l'extinction (proposition soumise à l'accord du bureau du PNR).

Pour ce qui est de limiter dans l'espace l'éclairage artificiel, il est envisagé de proposer à chaque commune **une analyse cartographique** afin de visualiser et analyser l'impact de l'éclairage artificiel sur la trame noire à l'échelle de son territoire, **d'inscrire la trame noire dans les PLU** dans l'objectif de prise en compte de celle-ci pour tout nouveau projet d'aménagement, d'analyser les **solutions techniques** envisageables.

De nombreuses communes du PNR – mais aussi de la C3PF – ont d'ores et déjà mis en place cette extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Cette réflexion va se poursuivre au niveau des groupes de travail du PNR. Les représentants de Belloy-en-France y prennent et prendront toute leur place en espérant que notre village pourra, dès que possible, en bénéficier.



Résultat de l'analyse qualitative de la collecte du 17 mai 2022

Il a été réalisé la caractérisation d'un échantillon de **136 Kg** de la collecte **des bacs de tri sélectif** (couvercle bleu/jaune) du **mardi 17 mai 2022**.

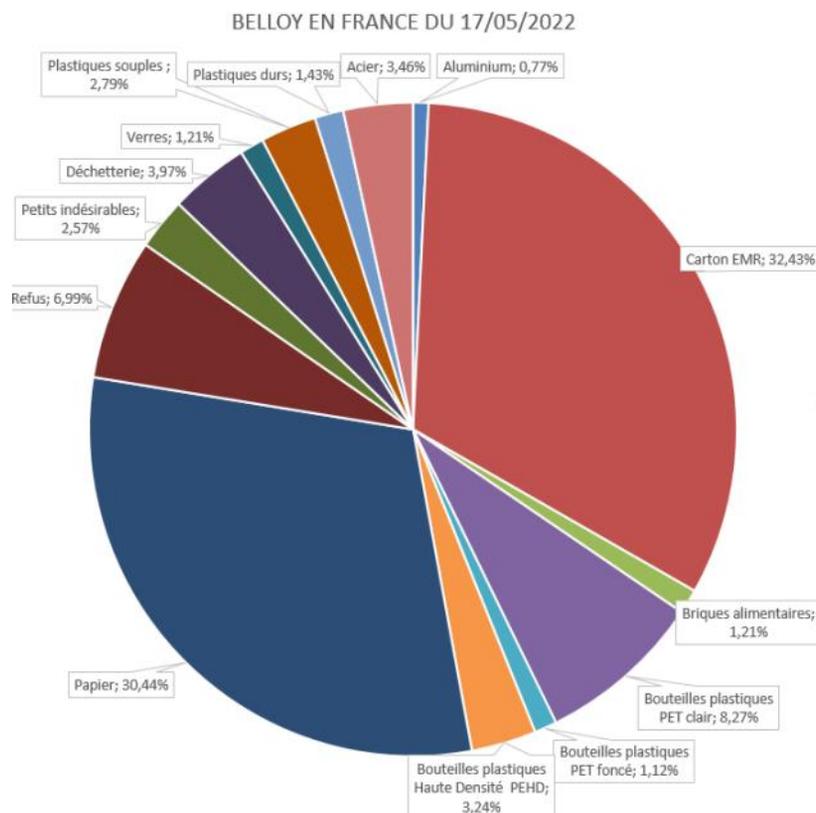
Le **taux d'erreurs** de tri est de **19%** et il se décompose de la façon suivante :

- **13.79 % d'ordures ménagères** et assimilés (dont 13 masques chirurgicaux jetables et 4.23 % d'emballages en plastique et en polystyrène qui seront acceptés lors de l'extension des consignes de tri en janvier 2023),
- **3.97 % de déchets destinés à la déchetterie** : 2 brosses de balai, des chaussures, des textiles, un tuyau, des morceaux d'objets en plastique, des médicaments, un tube de mastic vide, des pots de fleurs en plastique etc.
- **1.21 % d'emballages en verre**.

Pour information, il ne faut pas excéder plus de **20% de taux d'erreur** pour considérer le résultat d'une caractérisation comme **satisfaisant**

A noter que cet échantillon présentait des éléments secs avec une quantité importante de débris, de petits éléments et environ 25 catalogues en papier avec un poids unitaire de 1,1 KG, non comptabilisés pour ne pas biaiser les résultats.

De nombreux **emballages en plastique** (plastiques souples, suremballage plastiques, pots et barquettes en plastique) destinés au bac d'ordures ménagères ont également été pesés. Ces éléments en plastique seront acceptés dans le bac de tri sélectif à partir de **janvier 2023**.



Retrouvez les informations et les consignes de tri directement sur le site internet de Tri-Or en scannant ce QrCode :



Jean-Claude Turban
Délégué au syndicat Tri-Or



Jérôme Chevallier
Délégué au syndicat Tri-Or



RESULTAT DES ELECTIONS PRESIDETIELLES AVRIL 2022

BELLOY EN FRANCE

1er tour de l'élection

Marine LE PEN : 30,96%
(326 voix)
Emmanuel MACRON : 24,60%
(259 voix)
Jean-Luc MÉLENCHON : 19,75%
(208 voix)
Éric ZEMMOUR : 9,50%
(100 voix)
Valérie PÉCRESSE : 4,37%
(46 voix)
Yannick JADOT : 3,13%
(33 voix)
Jean LASSALLE : 2,28%
(24 voix)
Fabien ROUSSEL : 2,09%
(22 voix)
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 1,90%
(20 voix)
Anne HIDALGO : 0,95%
(10 voix)
Nathalie ARTHAUD : 0,28%
(3 voix)
Philippe POUTOU : 0,19%
(2 voix)

2nd tour de l'élection

Emmanuel MACRON

50,21%
(470 voix)

Marine LE PEN

49,79%
(466 voix)

Le détail des résultats est consultable sur le site internet de la commune, accessible directement en flashant ce QrCode :





LA PAROISSE

Horaires des messes dominicales :

Dimanche 11 h – Messe à Belloy

Il y a aussi une messe le dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Horaires de la semaine : une feuille d'annonces est affichée au presbytère. (cf aussi le site internet de la paroisse)

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.

Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Curé : Abbé François SCRIVE

Adresse : Presbytère
13, rue Faubert
95270 Belloy-en-France
Tél : 01.30.35 70.31
Courriel : paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr

Site internet : www.belloy-en-france.org

ASSOCIATION BELLOY-EN-FRANCE AUTREMENT



L'association Belloy en France autrement, est une association d'actions sociales, sportives et culturelles.



L'association Belloy en France Autrement poursuit ses randonnées un dimanche sur deux quand les conditions météorologiques nous sont favorables. Des parcours PNR sont généralement empruntés, mais également, des parcours proposés par nos adhérents.



Le soutien scolaire proposé a débuté en janvier 2022. 3 groupes ont été créés. L'objectif visé est d'aider les enfants à progresser par la reprise des bases du CE1, la compréhension par les enfants des consignes en maths et en français, puis l'amélioration de la confiance en soi. **Suite à plusieurs demandes, une réflexion est en cours pour ouvrir un nouveau groupe spécial "entrée en 6ème".**



Le projet d'une ressourcerie solidaire est en cours. Elle aura 4 fonctions : la collecte, la valorisation, la vente et la sensibilisation à l'environnement. Un partenariat est à l'étude avec la communauté de communes Carnelle Pays-de-France.



En raison des contraintes sanitaires du début d'année, notre conférence santé sur le thème de l'AVC, en partenariat avec la Fondation Rothschild a été reportée. Elle sera reprogrammée prochainement.



Nous avons contribué aux collectes organisés par SOS village d'enfants, les resto du cœur de Bouffement ainsi que la collecte pour l'Ukraine. Nous restons mobilisés et sensibles aux besoins de plus démunis

Suivez-nous sur notre page Facebook, ou contactez notre bureau pour plus de renseignements.

Président: Daniel Guedon, Vice-Président: Dorothee Marcy, Trésorier : Céline Gulassa, Secrétaire : Maria Marais

**ADHÉREZ A L'ASSOCIATION : 10 € PAR AN ET PAR PERSONNE
FAMILLE DE 4 OU PLUS : 30 € PAR AN**



Association Belloy-en-France autrement
belloyenfranceautrement@gmail.com

COLLECTE HUMANITAIRE

COLLECTE POUR L'UKRAINE

COLLECTE POUR L'UKRAINE

Mercredi 9 mars, une collecte humanitaire a été organisée sur la commune au profit du peuple ukrainien, touché par la guerre depuis de nombreux jours.

On peut une nouvelle fois saluer l'engagement de nos associations qui ont, sans hésiter, répondu à l'appel et se sont mobilisées pour que ce projet prenne vie en un temps record.

Grâce à la générosité des habitants du village et à la mobilisation des volontaires, environ 400 kg de produits (hygiène, 1er secours, couvertures...) ont été collectés. (représentant un volume d'environ 5 à 6 m3). Un TRÈS GRAND MERCI à tous les donateurs et tous les bénévoles qui ont pu participer à cette œuvre humanitaire.

Delphine Drapeau
Maire-Adjointe aux Associations



ZUMBA



Publi l'EvaZion

« Hola » belloysiennes et belloysiens !

Envie de danser, de vous défouler, de faire du bien à votre cœur, à votre corps et à votre tête ? L'association « L'EvaZion » vous propose des cours de Zumba pour tous et de Strong adultes... avec peut être des nouveautés pour la rentrée ! Venez nous rejoindre et vivre avec nous des moments de folie, de joie et de partage dans la bonne humeur, avec nos super coaches ! Nous serons présentes au forum des associations de Belloy, le dimanche 4 septembre prochain...

L'EvaZion est également toujours partante pour s'investir auprès de la municipalité et des autres associations pour soutenir de belles causes qui lui tiennent à cœur... Vous pourrez donc très certainement compter sur nous l'année prochaine, pour répondre présentes et mettre le feu !!

Pour nous joindre :
Page Facebook « L'EvaZion 2021/2022 » sur Messenger.
« it's fun, it's fitness, it's Zumba!! »
"Dance avec ton cœur et ton corps suivra... »



La JAD

Nos réalisations :

Une association à laquelle nous tenons beaucoup et à laquelle nous sommes très attachée.

Nous avons repris nos activités, nos créations, foulards, cartonnage très belles boîtes entièrement faites à la main. L'exposition annuelle devrait avoir lieu le 26 et 27 novembre 2022.

Nous remercions la municipalité de nous offrir la possibilité de réaliser et d'exposer nos œuvres dans ses locaux.

Pour tous renseignements contactez Lorraine Collin au 06 71 81 31 12, Présidente de l'association la JAD Horaires d'ouverture à la Maison pour Tous, le mercredi de 14h à 17H30 et le jeudi de 14H à 17H30



YOGA



HATHA YOGA permet de mieux gérer ses émotions. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre. Il permet de se recentrer en se reconnectant à l'essentiel et en profitant pleinement de l'instant présent. C'est avant tout, un état d'esprit, une philosophie de vie alliant le corps et l'esprit : un rendez-vous régulier avec soi-même.

Le mercredi de 19H30 à 21H00 Salle des fêtes Belloy-en France Maud Brindejonc et Prisca Magistro Professeures diplômées par la Fédération Française de Hatha Yoga Enseignement du yoga traditionnel La FFHY a été fondée en 1968 par Shri Mahesh (Mahalingappa Ghatradyal), pour promouvoir le yoga en France dans son esprit traditionnel.

(asana), respiratoires (prānāyāma), méditatives (dhyana) et d'un temps de relaxation (yoga nidra). Par le biais de ces outils, le yoga apporte de nombreux bienfaits physiques : réappropriation de son corps, souplesse, renforcement musculaire, amélioration des fonctions physiologiques, la pratique du yoga vise à calmer les fluctuations du mental, ins-

Le mercredi de 19H30 à 21H00 Salle des fêtes Belloy-en France Maud Brindejonc et Prisca Magistro Professeures diplômées par la Fédération Française de Hatha Yoga Enseignement du yoga traditionnel La FFHY a été fondée en 1968 par Shri Mahesh (Mahalingappa Ghatradyal), pour promouvoir le yoga en France dans son esprit traditionnel.



BIBLIOTHEQUE

Le retour à la normale a fait que notre bibliothèque a réouvert ses portes en juin 2021 en espérant pouvoir continuer à faire plaisir à nos lecteurs petits et grands avec toutes les nouveautés que nous commandons régulièrement.

Nous vous rappelons que les adhésions sont gratuites, nous participons avec plusieurs bibliothèques pour des prêts de livres. L'accès est valable dans toutes les bibliothèques de la Communauté de Commune.

Avec la nouvelle carte d'adhérent, l'entrée à l'Abbaye de Royaumont est gratuite.

Cette année encore, nous n'avons pas pu faire le salon de peinture en raison de la crise sanitaire.

Toujours en maintenant les gestes barrières, le gel, ainsi que le masque.

Soyons prudents, le virus est toujours d'actualité.

Venez nombreux nous rejoindre dans une ambiance agréable, les bénévoles sont les bienvenus.

Brigitte Dos Santos

A.S.C.B - BIBLIOTHEQUE
BELLOY - EN - FRANCE

Horaires d'ouverture :

Lundi 15H30 17H30

Mercredi 14H 17H30

Samedi 10h 12H30



COULEURS D'AUJOURD'HUI

COULEURS D'AUJOURD'HUI



Bulletin Municipal 2022

La Covid en récession nous a permis enfin de nous retrouver dans notre atelier de peinture avec des nouvelles techniques.

Nous espérons faire de nouvelles recrues.

Nous vous attendons afin de vous faire partager notre passion.



L'atelier couleurs d'aujourd'hui, vous accueillera tous les jeudis de 14 h à 17h30 .

A La Maison pour Tous, rue Richambre, 95270 Belloy en France.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter



Mme Villemin, Présidente

au 06 46 33 80 66

ou

Mme Vaïanopoulos, Trésorière

au 06 62 84 39 49

ou

Mme Dejean, Secrétaire

au 06 20 35 72 28





A vos agendas 2022

Participation à la kermesse : 18 juin 2022

Bal de l'été : 02 juillet 2022

Brocante : Dimanche 18 septembre 2022

Le beaujolais : jeudi 17 Novembre

Comme toujours, toute personne désirant rejoindre notre association est la bienvenue.

Toute l'équipe du BEF vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Tout d'abord, l'équipe de Belloy en Fête, tient à remercier chaleureusement **Didou, Christine et Néné**, pour toutes ces années passées ensemble dans notre association pour animer notre village.

Nous souhaitons également la bienvenue à **Sandra**

La fête patronale les 7, 8 et 9 mai 2022 :

Le samedi, la pluie nous a fait un petit clin d'œil, mais finalement le beau temps était au rendez-vous pour le défilé des lampions. Merci à tous nos jeunes et leurs parents d'être venus aussi nombreux. Nous avons pu défiler dans les rues de notre village au son de la fanfare de Seugy.

Et un magnifique feu a été tiré.

La fête foraine était également présente, dans le parc de la Marlière.

Le lundi viennoiseries, bonbons et jetons de manège ont été offerts dans les écoles.

La luzarchoise 22 mai 2022 :

La restauration lors de cette course était assurée par le BEF.



COTAB Comité d'organisation du Téléthon à Belloy

COTAB

Les Belloysiennes et les Belloysiens ont de nouveau répondu présent et ont participé aux animations proposées par le Comité d'Organisation, et nous les en remercions sincèrement.

Nous avons pu ainsi reverser à l'A.F.M. Téléthon la somme de **11 106€** ce qui a permis une formidable Collecte nationale de **85 933 166€**

Grâce à votre mobilisation, les malades remportent des premières victoires contre la maladie ! Leurs parents vous disent un immense Merci.

Nous comptons sur vous pour l'édition 2022 et nous vous présentons nos principaux rendez-vous pour cette année :

- Samedi 22 octobre - Marche Nocturne
- Samedi 12 novembre - Soirée Musicale avec le

groupe Azimut et une surprise

- Sam 19 et Dim 20 novembre - 5^{ème} Salon du Vinyle

- Les 2 et 3 décembre - Téléthon 2022 : Loto, Tombola, Soirée « Couscous » avec les groupes « Têtes de Linotte et Wind of Panic » etc.

Municipalité, Associations, Écoles, Commerçants, Partenaires, Bénévoles, c'est avec vous à nos côtés, aux côtés des enfants, des familles et des chercheurs, que nous remporteront une nouvelle victoire.

Merci à vous, Merci pour eux

Les membres du COTAB



Le loto du Téléthon

Notre **4ème Marche Gourmande** a été, grâce à vous tous, un véritable succès et un réel plaisir à organiser.

Les **130 petits et grands courageux**, étaient au rendez-vous pour ce parcours de **13 kilomètres**, à **pieds ou à vélo**, avec la participation de **l'A.S.Camelle**;

Nous tenons à remercier nos partenaires, les Vergers d'Attainville, Gamm Vert, la Boulangerie de Belloy, Belloy en Fête.

Sans eux, sans nos fidèles bénévoles et sans l'aide et le soutien de la Municipalité, tout cela n'aurait pas été possible.



ASC BELLOY ST MARTIN Section FOOTBALL

Pour nos 300 adhérents et nos 18 équipes la saison 2021/2022 se déroule à nouveau normalement en dehors de quelques tournois en salle annulés cet hiver. L'effectif a fortement augmenté cette année et nous avons besoin de nouveaux bénévoles.

TOURNOIS

Cette année, nous reprenons nos traditionnels tournois de fin d'année :

Samedi 18 06 2022 tournois pour les 12 et 13 ans garçons et filles.

Dimanche 19 06 2022 tournoi pour les 10 et 11 ans garçons

Samedi 25 06 2022 tournois pour les 8, 9, 10, 11, 14 et 15 ans filles

Dimanche 26 06 2022 tournois pour les 6, 7, 8 et 9 ans garçons

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de BELLOY et ST MARTIN pour l'entretien des terrains et l'achat des coupes et médailles pour les tournois et les habitants de BELLOY et de ST MARTIN pour leurs dons à l'occasion du calendrier 2022 du club. Nous remercions aussi nos fidèles sponsors en ces temps difficiles notamment ceux qui ont participé au calendrier 2022 : AU PAIN DORE Rémy PLATEAU à BELLOY, FLEURATICE à BELLOY, PELAYO BTP, ACJL RENOV à BELLOY, la pharmacie LAWNICZAC à ST MARTIN, la boulangerie PETIT à ST MARTIN, la fromagerie du pays viarmois à VIARMES, le CAFE DE LA MAIRIE RESTAURANT PIZZA à BELLOY, et MR VIGIER Christophe agent immobilier à Chaumontel. Nous remercions enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter : Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34 ou Didier JEAN au 01 30 35 91 32





Un souffle de jeunesse pour le CCM BELLOY en 2022

Après 2 années très perturbées par la crise sanitaire, l'année 2022 se présente avec des signes de stabilité au niveau du calendrier cycliste permettant à nos coureurs une préparation dans de bonnes conditions pour une saison enfin pleine et entière !

Côté CCM BELLOY , ce début d'année a commencé sur les chapeaux de roues avec notre benjamin Eloan CANU qui pour sa première saison de cyclo-cross a obtenu les titres de champion d'île de France et départemental confirmant ensuite au plus haut niveau à Nonampteuil avec une remarquable médaille de bronze au championnat de France .

De quoi satisfaire son président Michel PENZA car le jeune espoir n'est pas descendu du podium durant ce chapitre hivernal , l'avenir se profile bien pour le CCM BELLOY !

Un renouveau pour le club qui s'opère sur un solide collectif puisque la stabilité des effectifs est également au rendez-vous avec 35 adhérents répartis sur l'ensemble des catégories.

Sur la route, le compteur 2022 est déjà débloqué grâce à Claude CONTAMINE vainqueur à Tournan en brie en 4° catégorie, ainsi que la 3° place de notre leader Eric DELATTRE sur cette même course en 1° catégorie.

Stabilité également au niveau des organisations 2022, avec la 3° édition du run & bike, une belle réussite au niveau participation malgré une météo très fraîche ce 19 janvier qui n'a pas empêché nos champions de s'exprimer sur nos chemins agricoles de bon matin !

Un calendrier local consolidé par nos 3 courses sur route habituelles ATTAINVILLE les 19 juin et 4 septembre et enfin le prix du conseil municipal de BELLOY le 9 Octobre date inhabituelle pour cause de travaux mais bien présente au calendrier c'est l'essentiel , le CCM Belloy restant leader départemental en terme d'organisation.

L'automne sera donc chaud pour le CCMB , mais après un si beau début d'année la motivation est au beau fixe , grâce à nos bénévoles toujours aussi indispensables et enthousiastes .

Le président et le bureau remercient ses fidèles partenaires , la mairie de BELLOY En France , la mairie d'ATTAINVILLE, ainsi que ses sponsors à ses côtés en toutes circonstances .

Bonne saison à tous !
Alain DENIS



12/12/2022 DEPARTEMENTAL Baillet En-France
TITRE POUR ELOAN



06/02/2022 PODIUM ELOAN MONAMPTUEUIL

Le Lieutenant Olivier CAROUGE,



« EDUQUER AVANT DE REPRIMER »

La commune de Belloy-en-France dépend, pour sa sécurité, de la brigade de gendarmerie d'Asnières sur Oise, dont le Lieutenant CAROUGE vient de prendre la responsabilité. Il nous est apparu souhaitable que nos concitoyens apprennent à le connaître. Il a accepté et nous l'en remercions.

Un choix de carrière bien réfléchi

« La brigade d'Asnières/Luzarches, ce sont deux EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), deux députés, deux cantons, 17 communes, 26 000 habitants et 31 personnels ». Telles sont les caractéristiques principales de sa nouvelle brigade, selon le Ltn CAROUGE. C'est une étape supplémentaire dans la carrière de cet officier : le baccalauréat en poche, il entreprend des études supérieures en droit avec le projet de servir dans la police ou la gendarmerie (« Mon grand-père était du monde agricole, mon père militaire ») pour mettre en pratique « les notions d'ordre, de justice et de service public » qui étaient déjà les siennes. Il passe simultanément trois concours (sous-officier de gendarmerie, police et douanes) et, en décembre 2001/janvier 2002, il est reçu aux trois ! Il choisit la gendarmerie « par appétence pour le monde rural » et plus précisément la gendarmerie départementale (en brigade) à ne pas confondre avec la gendarmerie mobile dont la fonction première est le maintien de l'ordre (« une vraie culture de la passivité devant les velléités des manifestants et la nécessité de faire preuve de son sang froid »). Il va passer 10 ans dans la Somme (à Doullens) puis est nommé commandant de la brigade de Breteuil (Oise). Il y passera le

concours d'officier, y sera reçu ce qui lui permettra de prendre la direction d'une brigade plus importante, celle d'Asnières/Luzarches !

Une courte parenthèse toutefois dans sa carrière : sa participation à l'opération « Notre Dame des Landes » dans laquelle étaient engagés 21 escadrons de gendarmes mobiles (soit 1680 hommes environ) et quelques gendarmes départementaux – dont le Ltn CAROUGE – qui sont les seuls à avoir des prérogatives judiciaires puisqu'ils dépendent certes du préfet mais aussi du procureur de la République.

La mission des gendarmes

Pour le Ltn CAROUGE, « être gendarme, c'est apporter une réponse à une question posée, c'est rendre service à la population ». Pour lui, son rôle, « c'est d'éduquer avant de réprimer » et de mettre en œuvre le principe de la graduation des peines.

Un homme de terrain

Dès son arrivée à Asnières le 1^{er} août 2021 (pour quatre ans), il a pris contact avec les élus et a veillé à être le plus possible « sur le terrain pour s'approprier sa circonscription ». Il poursuit dans cette voie avec le partenariat qu'il a initié entre la gendarmerie et le bus social de la C3PF « pour se rapprocher des gens » et la participation de la brigade au village juridique organisé par la C3PF le 18 juin dernier à Seugy.

Les problèmes rencontrés localement

Quand on s'enquiert auprès du lieutenant des principaux problèmes rencontrés dans notre région, sa première réaction est de citer les **violences intrafamiliales** qui ont beaucoup augmenté depuis le confinement. Bien sûr, la **sécurité routière** fait aussi partie de ses préoccupations (passage de 97 000 véhicules/jour), comme la **lutte contre les stupéfiants** de type cannabis, les **dépôts sauvages** notamment le long de la D316, l'opération « Tranquillité vacances ». Pour ce qui est des **cambriolages** (« urgence nationale »), ils régressent depuis deux ans contrairement aux violences familiales qui progressent beaucoup. A ce propos, quelles conséquences générées par une potentielle « **trame noire** » (extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit) ? « Cela n'a pas d'incidence sur l'insécurité, selon le lieutenant. Certes il faut trouver le bon créneau horaire (minuit à 6h par exemple) pour prendre en compte les incivilités et le sentiment ressenti d'insécurité. » La majorité des cambriolages a lieu le jour : « sur 100 faits constatés, 8 ont lieu entre minuit et 6h et le créneau le plus important se situe entre 14h et 19h ».

Nous aurons bien d'autres occasions dans la vie quotidienne comme dans les démarches institutionnelles à rencontrer le Lieutenant CAROUGE. Espérons seulement que ce premier échange favorisera un climat de confiance entre les Belloysiens et celui qui tient d'abord à être au service du public.

Jean-Marie BONTEMPS



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »

La défense de notre environnement, seulement un sujet de discours ?

L'atmosphère n'est guère sereine depuis un bon bout de temps. Cette double période électorale (présidentielle puis législative) qui s'achève a permis de mettre en lumière les difficultés rencontrées par nos concitoyens. En faire la liste exhaustive serait fastidieux mais certaines d'entre elles sont très prégnantes comme la défense du **pouvoir d'achat**, **l'inflation généralisée**, tout particulièrement dans le domaine des énergies, la **situation internationale** inquiétante notamment depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, etc.

Une préoccupation paraît cependant partagée par la quasi-totalité de la population, des responsables politiques et, selon les « spécialistes », devrait déterminer notre avenir commun : **la lutte contre le dérèglement climatique et pour la préservation de notre environnement**. Que de beaux discours sur le sujet ! Que de déclarations qui se veulent définitives dans toutes les enceintes nationales ou internationales ! Combien de commissions ont été créées, d'assises réunies, de ministres nommés, de décisions annoncées au son des trompettes de la Renommée, sur le sujet sans que la situation paraisse s'en trouver améliorée ? Inexorablement, les rapports du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur le climat) se succèdent les uns aux autres avec la même conclusion : la situation du monde continue de se dégrader sans que cela paraisse troubler notre bonne conscience.

Peut-on attendre dans ce domaine que « les autres » agissent ?

Et si nous n'abordions pas la question sous le bon angle ? Bien entendu, il serait indispensable que les responsables politiques à tous les niveaux de responsabilité, sur le plan international comme sur le plan national, régional ou local, ne se contentent plus de discourir – même brillamment – sur le sujet mais prennent enfin des mesures appropriées. Mais serait-ce suffisant ? Ne serait-il pas indispensable que chacune et chacun d'entre nous se saisisse de cette nécessité de lutter contre le réchauffement climatique et pour la préservation de notre environnement et agisse, à son niveau, pour aller dans cette direction ?

Oui, il nous est possible d'agir sans nous contenter d'attendre que « les autres » le fassent à notre place ! Ce seront forcément des **actions à notre échelle**, mais elles nous permettront de participer à cette action commune. Les exemples sont multiples et beaucoup sont à notre portée. Par exemple, pourquoi ne pas utiliser les **circuits courts** pour effectuer nos courses (le PNR a sorti une brochure sur les producteurs locaux) ? Pourquoi ne pas réfléchir à **l'isolation thermique** de notre logement, appartement ou maison ? Les permanences « Val d'Oise Rénov' » mises en place par Carnelle Pays de France en mairie de Viarmes peuvent nous ouvrir des possibilités auxquelles nous n'aurions pas pensé. Pourquoi ne pas laisser davantage **sa voiture au garage** pour aller chercher son pain ou conduire les enfants à l'école ? Bien d'autres exemples pourraient être développés.

Ce ne sont que des actions ponctuelles, personnelles, dont l'ampleur est réduite ? Certes, mais ne dit-on pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières et ne pensez-vous pas que cette attitude volontariste est plus valorisante et efficace que l'attentisme ambiant dans l'attente de la catastrophe annoncée ? L'écologie du quotidien. Nous pensons que cela mérite réflexion. Pour notre part, nous sommes bien conscients de notre responsabilité particulière en ce domaine et, pour chaque décision prise, dans tous les domaines, nous tendons à prendre en compte l'angle environnemental. C'est ainsi que nous pensons préparer au mieux l'avenir de notre village.

Les élus de la Liste « Ensemble construisons l'avenir »



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »

Solidarité citoyenne

Dans le sillage de la crise sanitaire, les crises économiques et sociales qui frappent le pays ont impacté la vie de nombreux français.

L'éducation a subi en première ligne les conséquences de la crise. Aujourd'hui, c'est toute une génération qui accuse des difficultés d'apprentissage.

Les personnes les plus vulnérables sont les plus touchées. C'est dans ces moments que nous avons le besoin urgent et vital de manifester un élan de solidarité et de soutien collectif.

L'initiative de **l'association Belloy en France autrement** qui propose chaque samedi matin du soutien scolaire, permet, avec l'aide de ses bénévoles, d'aider de nombreux enfants à retrouver le goût des apprentissages. Cette initiative novatrice locale s'inscrit dans un esprit de solidarité, que nous souhaitons développer pour être ensemble plus solides face à l'avenir.

Notre jeunesse d'aujourd'hui est l'avenir de demain. Les politiques locales devraient être plus inclusives, plus solidaires.

Il faut par des propositions d'initiatives locales innovantes permettre le rassemblement de toutes et tous.

En cette fin d'année scolaire, nous souhaitons bonne chance à nos jeunes futurs diplômés.

Profitez de cette période estivale pour retrouver les personnes qui vous sont chères.

« Les élus de la liste « Belloy Autrement »

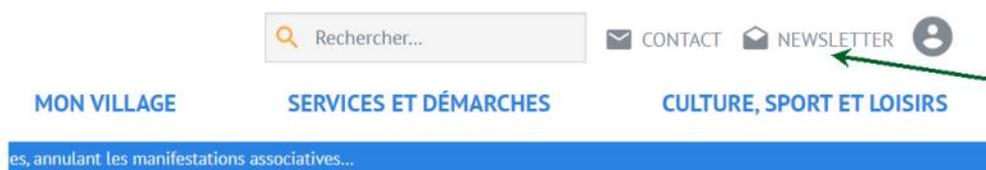


Vous n'êtes pas encore abonné à nos lettres d'informations ?



Vous avez la possibilité de vous abonner à deux thèmes d'information :
La **lettre de Belloy-en-France** qui a pour vocation de vous informer sur les sujets d'actualités de notre commune (travaux, festivités, démarches et autres).
La **lettre aux parents** qui sera un relai des informations du service périscolaire communal.

Pour cela rendez vous sur le site de la commune : www.belloy-en-France.fr, cliquez sur la rubrique Newsletter et cochez la lettre d'information à laquelle vous souhaitez vous abonner



L'hippodrome de Chantilly ouvre son champ de course aux familles



SAMEDI 2 JUILLET DE 16H À 23H30
ENTRÉE ET NOMBREUSES ANIMATIONS GRATUITES
TÉLÉCHARGEZ VOTRE INVITATION SUR OHCOURSES.COM*

"Cyril Lauvand, un coureur cycliste Belloysien sur les pavés du Nord !"



En effet, Cyril a effectué son 5^{ème} Paris-Roubaix le samedi 17 avril en amateur. Une course réputée pour être la plus physique de toutes les classiques mais avec ses fameux secteurs pavés de 55km pour une distance totale de 172 km.

Entraînement intensif sur son temps personnel, Cyril est un cycliste chevronné depuis des années aimant se surpasser et tient particulièrement à cœur cette course qu'il aime depuis l'âge de ses 5 ans

"Avec mon père, j'allais toujours au vélodrome de Roubaix et j'ai dit un jour j'aimerais faire cette course." Chose faite puisque Cyril a réalisé un exploit monumental pour avoir terminé cette course à la 4^e place de sa catégorie. Un bel exploit qui met à l'honneur sa participation mais aussi la ville de Belloy-en-France.

Bravo à lui.

EN CAS DE CANICULE, 5 CONSEILS TOUJOURS VALABLES :



- 1- **Buvez fréquemment et abondamment** (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)
 - 2 - **Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
 - 3 - **Rafrâchez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour** (douches, bains, brumisateurs ou gants de toilette mouillés sans vous sécher)
 - 4 - **Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**, (pièce la moins exposée de votre logement, supermarchés, cinémas...)
 - 5 - **Aidez les personnes les plus fragiles et n'hésitez pas à demander de l'aide** (notamment auprès de votre mairie). Pour ce qui est de notre commune, **Richard BRUXELLES**, gardien de police municipale, les membres du CCAS ainsi que le secrétariat de la mairie sont à votre disposition pour intervenir rapidement.
 - 6 - **Le registre des personnes vulnérables** est disponible en mairie et les intéressés (répondant aux critères de sélection liés à l'âge ou au handicap) ont la possibilité de se signaler en mairie afin qu'ils puissent être informés des recommandations d'usage lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels
- Vous pouvez joindre le secrétariat le matin ou laisser un message l'après-midi au : 01 30 35 70 14**

Opération tranquillité vacances

Partez en vacances en toute sérénité grâce à l'Opération tranquillité vacances.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).



Pour bénéficier du service, vous pouvez télécharger le formulaire de surveillance en flashant le qr code et le déposer à la brigade de gendarmerie de votre domicile, au moins 2 jours avant votre départ.

Gendarmerie Nationale : 1 Route de Chantilly, 95270 Asnières-sur-Oise

Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !



Civisme et respect, l'affaire de Tous !

Au chapitre des nuisances générées au quotidien, l'article 2 de l'arrêté municipal du 01 juillet 2015 stipule entre autre, que les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, perceuses, bétonnières, raboteuses, ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que de :



8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30, les jours ouvrables
9h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00 les samedis
10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



Etat civil

Bienvenue

Léo MATIAS	28/11/2021
Milan HAMELIN	28/11/2021
Diego ALVAREZ LUQUE	22/11/2021
Gabin VELLY	10/12/2021
Louise LEMOR	27/12/2021
Lise PARENT	09/02/2022
Léane VENEZIA	18/02/2022
Anastasia GONCALVES	03/03/2022

Félicitations

Tony DEVILLIERS et Virginia DANVOU	16/04/2022
Jean-Claude DUQUE et Caroline-Evelyn DE LA FUENTE	22/04/2022

Ils nous ont quittés

Muriel FELLER née BERTRAND	19/11/2021
Gérald PLATEAU	09/12/2021
Stéphane PASTUCH	19/12/2021
Arlette BERTRAND veuve DUPUIS	10/01/2022
Salvatore COFONE	22/02/2022
Hélène LECOINTE née HEBERT	02/03/2022

Numéro Pratiques

Pompiers 18
Samu 15
Dr R. Barbarossa
01 30 35 75 65
Pharmacie de Carnelle Leroux
01 30 35 75 21

Micro-crèche
01 30 35 08 39
Ecole maternelle
01 30 35 74 11
Ecole élémentaire
01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol,
Montsoul
01 34 69 85 92
Lycée Gérard de Nerval,
Luzarches
01 30 29 55 00

CAF
0 810 25 95 10
SNCF
3635
Enedis
09 72 67 50 95
GRDF
08 00 47 33 33
Eau Potable CEG
01 34 38 86 86
Eaux Usées Veolia
09 69 36 04 00

Agenda 2022

2 juillet 2022	Bal de l'été par le BEF
1 septembre 2022	Rentrée scolaire
4 septembre 2022	Forum des Associations
18 septembre 2022	Brocante par le BEF
24 septembre 2022	Forum de la petite enfance
9 octobre 2022	Prix cycliste du conseil municipal
22 octobre 2022	Marche nocturne par le COTAB
12 novembre 2022	Soirée musicale par le COTAB
17 novembre 2022	soirée beaujolais par le BEF
19 et 20 novembre 2022	5 ^{ème} Salon du Vinyle
26 et 27 novembre 2022	Exposition de la JAD
2 et 3 décembre 2022	Téléthon par le COTAB

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60
Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00
Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45
Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**
Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselles, Joël Duarte, Franck Dehays, Maria Marais,
Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Delphine Drapeau, Thibaut Sainte-Beuve, Alexis Graf
Crédit photo : Florence Anselles, Mairie de belloy-en-France